



## Communiqué de presse

### **Violences faites aux femmes** Il est temps de décréter l'état d'urgence !

Ce 25 novembre, **journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes**, **Fatoumata Sidibé**, députée bruxelloise DÉFI et présidente de DÉFI Femmes fait un constat pessimiste.

*“De nombreuses manifestations seront organisées pour dénoncer les différentes violences faites aux femmes en tout temps et en tout lieu, les politiques feront le bilan des actions menées et (re)prendront moult engagements, des campagnes de sensibilisation auront lieu, des associations se mobiliseront, des conférences et colloques seront organisées, des slogans seront brandis, des banderoles affichées, des pins seront distribués, etc. L'espoir d'un autre monde pour les femmes brillera dans le ciel automnal mais l'hiver enveloppera d'un manteau de froidure les illusions éphémères mais sans cesse renouvelées.”*

La faute au patriarcat, cette organisation de la société qui repose sur la domination du groupe social des hommes sur le groupe social des femmes et qui est codifié dans les lois, coutumes, traditions, etc. La faute à la société qui alimente, renforce et légitime cette domination d'un sexe sur un autre à travers le sexisme. C'est la responsabilité collective de la société.

La lutte contre les violences progresse dans notre pays, le silence se brise, la parole se libère, des mots dévoilent les maux. Mais les chiffres \* s'égrènent dramatiquement au fil des années.

Face à de tels chiffres, on est en droit de se demander ce qui est entrepris. Beaucoup d'avancées, il faut le dire.

Les violences faites aux femmes ne diminuent pas face au **patchwork de mesurètes** \*\* **qui contribuent à la réduction des conséquences, pas des causes**. Il y a pénurie de places d'accueil d'urgence, trop peu de refuges spécialisés, secrets et sécurisés, beaucoup à faire en matière de sensibilisation, de lutte contre les stéréotypes, d'écoute, d'accueil et accompagnement des victimes, de suivi des plaintes, de formation des policiers et des professionnels.

Mais il faut saluer le secteur associatif fortement porté par des volontaires et qui supporte essentiellement la lutte contre les violences faites aux femmes, en dépit du manque de financements publics.

Combien de temps encore allons-nous naviguer à vue sans évaluation des circulaires, des plans successifs, des actions sur le terrain, des services mis en place ? Les femmes vivent un terrorisme au quotidien. *“Il est grand temps de relever le niveau d'alerte au maximum, de décréter l'état d'urgence contre les violences faites aux femmes”*, conclut **Fatoumata Sidibé**.

\* 24% des femmes déclarent avoir été victimes de violences de la part de leur (ex)partenaire depuis l'âge de 15 ans.

Plus de 170 cas par jour de violences entre partenaires en 2014,

160 femmes décèdent par an dans un contexte de violences conjugales

70% des dossiers de violences conjugales sont classés sans suites par le Parquet et seulement 11% donnent lieu à une condamnation.

7 viols sont commis par jour. 40 % des victimes n'ont jamais entrepris de démarches, 16 % portent plainte à la police. Seuls 4% des plaintes pour viol aboutissent à une condamnation.

46% des femmes se sentent en insécurité pour marcher seules après la tombée de la nuit.

\*\* Depuis 2001, des Plans d'Action Nationaux contre les violences faites aux femmes pour coordonner les politiques en matière de violence,

Depuis 2006 deux circulaires Tolérance 0 pour une meilleure collaboration entre les services de police/le parquet et les services d'aide pour l'accueil des victimes et le suivi des plaintes.

Depuis 2009, une ligne gratuite d'écoute violences conjugales gratuite et anonyme 0800 30 030

Depuis juillet 2013 une ligne d'écoute téléphonique mariages forcés ou contraints 0800 / 90 901

Depuis 2014 une loi « contre le sexisme » condamne tout geste ou comportement qui méprise, gravement et publiquement, une personne en raison de son sexe.

Depuis ce mois de novembre 2016, gratuité de la ligne téléphonique SOS viol 0800/98.100 dédiée aux victimes de violences sexuelles.